

24. DEZEMBER 1873

83

33

E 12/27

*Der schweizerische Delegierte an der Münzkonferenz in Paris,
Legationsrat Ch. Lardy, an den Bundesrat*

B

Paris, 24 décembre 1873

Vous recevrez, en même temps que la présente lettre, le compte-rendu sténographique¹ de la discussion d'hier sur la question monétaire à l'Assemblée Nationale. Comme Vous le savez par le télégramme² que j'ai eu l'honneur de Vous adresser Dimanche, M. de Soubeyrau avait demandé Samedi que le Gouvernement ne désignât aucun commissaire à la conférence du 8 Janvier³ sans que l'Assemblée eût été appelée à se prononcer. Le Sous-Secrétaire d'Etat aux Finances accepta le débat pour le surlendemain, et Lundi la discussion fut encore renvoyée d'un jour.

En parcourant le compte rendu de la séance d'hier, Vous remarquerez que M. Magne n'a pas répondu à la question précise qui lui était posée. Il l'a évitée en annonçant à M. de Soubeyrau qu'il le choisissait comme l'un des commissaires. Quant au but de la conférence, M. Magne l'a formulé à peu près exactement dans les termes de la note suisse du 5 Novembre⁴: «La conférence aura pour mission d'envisager le danger qui nous menace, d'en déterminer les causes, et de chercher, avec les cosignataires de la Convention, quels sont les remèdes qu'on peut y appliquer en commun.»

Toutefois cette discussion, dans son ensemble, laisse évidemment l'impression que les partisans du double étalon sont plutôt en majorité à l'Assemblée, et que M. Magne est toujours sous l'influence de la «haute-banque» française.

M. de Parieu, que j'ai vu ce matin, et dont M. Decazes m'a annoncé la nomination comme commissaire français, ne partage pas entièrement cette impression défavorable. Il a l'espoir que la Belgique n'insistera pas pour empêcher la conférence de discuter la question de l'étalon. La Chambre de Commerce de Bruxelles, à l'unanimité moins une voix, s'est jointe à la Chambre d'Anvers, et a demandé que des instructions soient données aux commissaires belges dans le sens de l'adoption de l'étalon unique d'or. M. Malou, dans un récent discours au Sénat, ne s'est plus montré aussi opposé à l'étalon unique d'or. La Chambre de Commerce de Lyon a adressé au Gouvernement français une pétition dans le même sens. Quant à la personne de M. de Soubeyrau, c'est un de ces financiers enrichis qui croient que tout doit céder devant leur volonté. Comme il n'a aucune notion du côté scientifique de la question, M. de Parieu est d'avis qu'il lui sera facile, avec le concours de M. Feer-Herzog, de tenir tête au délégué du Ministre des Finances.

Toute la question est donc de savoir si, après le débat d'hier, le duc Decazes

1. Nicht abgedruckt.

2. Nicht abgedruckt.

3. Die Konferenz war vom 10. 12. 1873 (vgl. Nr. 26, Anm. 5) auf dieses Datum verschoben worden. Vgl. die BR-Prot. vom 11. bzw. 19. 12. 1873 (E 1004 1/95, Nrn. 6634 und 6767).

4. E 2200 Paris 1/106.

maintiendra M. de Parieu comme délégué du Ministère des Affaires Etrangères à la Conférence, et s'il ne se laissera pas intimider par les tentatives hostiles de la Banque.

D'après ce que M. Jägerschmidt m'a dit aujourd'hui, il n'y a pas lieu de douter du maintien de M. de Parieu comme commissaire français, mais M. Jägerschmidt envisage que les délégués français seront très réservés sur la question de l'étalon unique d'or, dont il est personnellement partisan, mais qu'il craint d'être obligé soit de combattre, soit tout au moins de laisser de côté sans le discuter.

Quant aux dispositions de l'Italie, M. Jägerschmidt croit savoir qu'elles tendraient plutôt au maintien du double étalon, d'après ce que M. Nigra aurait dit Dimanche dernier dans une conversation privée. Les délégués italiens ne sont pas encore connus, en sorte que cette nouvelle mérite encore confirmation.